



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BAS ROCHE

Annexes

- # Logement
- # Adaptation
- # Justice sociale

SOMMAIRE

VOTRE TERRITOIRE : BAS
ROCHE P.5

CLIMAT ET VULNERABILITES P.15

LOGEMENT P.23

MOBILITES ET ECONOMIE P.31

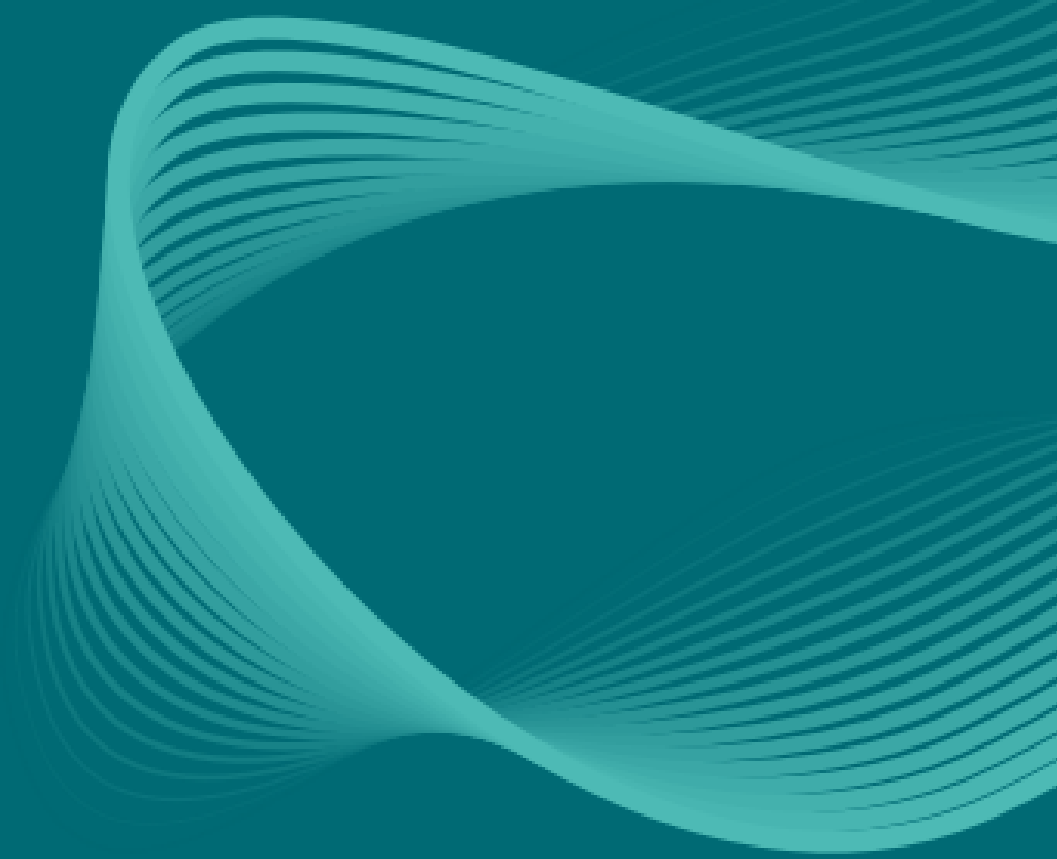
VOTRE ORGANISATION: LA
DREAL DE BAS ROCHE P.35

POLITIQUES DE LOGEMENT
ET CONSTRUCTION P.43

BAS ROCHE EN 2050 :
ELEMENTS DE PROSPECTIVE P.57

VOTRE TERRITOIRE

La région de Bas Roche



La région BasRoche : vue d'ensemble

Région fictive du centre-ouest de la France, inspirée de données réelles

1,87 M

habitants

31 000 km²

superficie

4

départements

287

communes

Les 4 départements

Roche-Maritime

620 000 hab. (33%)

Façade atlantique, 180 km de côte, stations balnéaires, marais salants, tourisme

Deux-Vals

480 000 hab. (26%)

Plaines agricoles, polyculture-élevage, habitat dispersé, sols argileux

Estuaire

420 000 hab. (22%)

Métropole Vézance-sur-Loire, port fluvial, industries, services

Garenne

350 000 hab. (19%)

Arrière-pays vallonné, montagnes moyennes, rural profond, vieillissement

🌐 Position : Centre-Ouest France • Climat océanique dégradé • Densité : 60 hab/km² (France : 119) • Rang : 10ème région



LA POPULATION

1,87 million
d'habitants

Comparatif national

Densité : 60 hab/km²
(France métro : 119 hab/km²)

Rang régional : 10ème/13

⚠ Évolution démographique

+0,2%/an (vs +0,3% France)

Solde migratoire positif littoral
Solde négatif arrière-pays

Répartition par département

Roche-Maritime

620 000

33%

Littoral, tourisme

Deux-Vals

480 000

26%

Plaines agricoles

Estuaire

420 000

22%

Métropole, port

Garenne

350 000

19%

Arrière-pays rural

Structure par âge

< 20 ans

20%

(France : 23%)

20-64 ans

52%

(France : 56%)

> 65 ans

28%

(France : 21%)

Âge médian

47 ans

(France : 42 ans)

⚠ Le vieillissement accentue la vulnérabilité : 75% des décès canicule chez les 75+ ans (Source : Santé publique France)

Sources : INSEE RP 2021, projections OMPHALE (données fictives adaptées)

Population : 1,87 million d'habitants

Évolution démographique

- Croissance : +0,2%/an (France : +0,3%)
- Solde naturel : légèrement négatif (-0,1%)
- Solde migratoire : positif (+0,3%), attractivité littorale
- Projection 2040 : 1,95 M habitants (+4%)
- Vieillesse accélérée : +65 ans passera de 28% à 34%

Structure par âge

0-19 ans	20%	374 000	(France : 23%)
20-39 ans	22%	411 000	(France : 24%)
40-64 ans	30%	561 000	(France : 32%)
65-74 ans	14%	262 000	(France : 11%)
75 ans et +	14%	262 000	(France : 10%)

Répartition géographique

- Urbain : 58% (métropole + villes moyennes)
- Périurbain : 24% (couronnes des pôles)
- Rural : 18% (communes isolées)

⚠ Fracture territoriale : littoral dynamique
vs arrière-pays en déclin démographique

Répartition par sexe

Femmes

52%

Hommes

48%

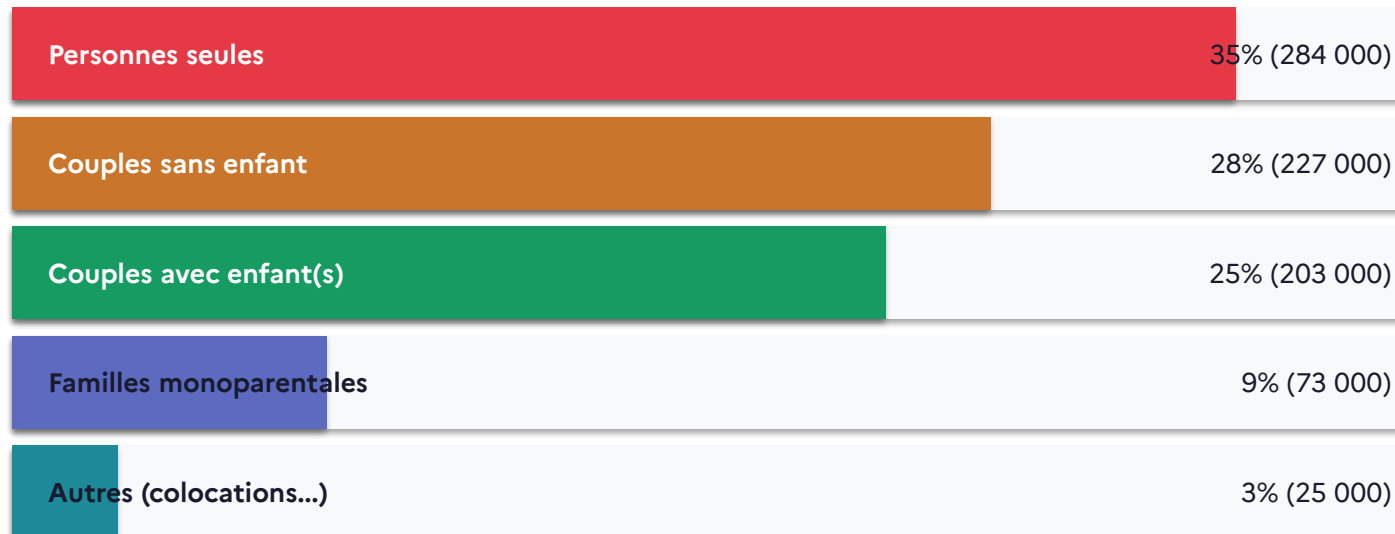
Âge médian : 47 ans (France : 42 ans)
+5 ans = surreprésentation des seniors

⚠ ALERTE CANICULE

28% de la population a plus de 65 ans
75% des décès chaleur chez les 75+ ans
= 262 000 personnes très vulnérables

Composition des ménages

812 000 ménages occupant une résidence principale



Évolution 2010-2024

- Personnes seules : +18% (vieillesse, divorces)
- Couples sans enfant : +12% (retraités, décohabitation)
- Couples avec enfants : -8% (baisse natalité)
- Familles monoparentales : +22%

Implications pour le logement

- Demande croissante de petits logements (T1-T2)
- Sous-occupation du parc existant (maisons 4+ pièces)
- 35% de personnes seules = vulnérabilité canicule
- Ménages âgés propriétaires : difficultés travaux
- Familles monoparentales : précarité énergétique

Source : INSEE RP 2021, Filosofi (données adaptées région fictive)

Niveau de vie et revenus

Revenu médian disponible

20 800 €

par unité de consommation/an

(France : 23 200 € = -10%)

Répartition des revenus

D1 (10% les + pauvres)

< 11 500 €

D5 (médiane)

20 800 €

D9 (10% les + riches)

> 38 500 €

Rapport interdécile D9/D1 = 3,3 (inégalités modérées)

Disparités territoriales marquées

Métropole Vézance

24 500 €

vs région : +18%

Cadres, services

Littoral touristique

22 800 €

vs région : +10%

Mixte, retraités aisés

Plaines agricoles

19 200 €

vs région : -8%

Agriculteurs, ouvriers

Arrière-pays rural

16 500 €

vs région : -21%

Retraités modestes

Indicateurs de précarité

Taux de pauvreté

17,2%

(France : 14,4%)

Précarité énergétique

18%

(France : 12%)

Bénéficiaires minima sociaux

8,5%

(France : 6,8%)

Taux de chômage

9,8%

(France : 7,4%)

💡 90% des ménages vulnérables vivent dans des logements construits avant 1975 (INSEE). La précarité énergétique et climatique se superpose à la précarité économique.

Sources : INSEE Filosofi 2021, ONPE, Pôle emploi (données adaptées)

Taux de pauvreté et précarité

Taux de pauvreté monétaire

17,2%

contre 14,4% France métro
(+2,8 points)

Précarité énergétique

18%

des ménages
(France : 12%)

Taux de chômage

9,8%

(France : 7,4%)

Disparités territoriales marquées

Littoral touristique

12%

Emplois saisonniers

Métropole Estuaire

14%

Industrie, tertiaire

Plaines agricoles

16%

Revenus agricoles faibles

Arrière-pays

24%

Désindustrialisation

Impact sur les politiques logement-adaptation

- 90% des ménages vulnérables vivent dans des logements construits avant 1975 (Source : INSEE Première n°1351)
- Les ménages modestes ont 2x moins de capacité à financer des travaux d'adaptation
- 3,8 millions de ménages avec taux d'effort énergétique > 10% (France entière)
- Justice climatique : les plus vulnérables sont les moins équipés pour s'adapter

Sources : INSEE, ONPE, Filosofi 2021 (données fictives adaptées)

Le parc de logements

812 000

résidences principales

67%

construits avant 1975

61%

propriétaires occupants

15%

résidences secondaires

Structure du parc

Catégorie	Part	Nombre	Enjeu
Maisons individuelles	72%	585 000	Exposition forte RGA
Appartements	28%	227 000	Surchauffe en ville
Logement social (HLM)	14%	114 000	Parc vieillissant
Logements vacants	7,5%	73 000	Potentiel réhabilitation
DPE E, F ou G	42%	341 000	Passoires thermiques

Vulnérabilités croisées

Logements en zone RGA forte :
289 000 (36% du parc)

Logements sans protection solaire :
410 000 (50% du parc)

Logements cumulant les 2 risques :
≈145 000 (18% du parc)

Logements zone inondable :
62 000 (7,6% du parc)

67% du parc construit avant la première réglementation thermique (1975) = logements non conçus pour les extrêmes climatiques actuels

Sources : INSEE RP 2021, Filocom, ADEME DPE, BRGM (données fictives adaptées)

VOTRE TERRITOIRE

Climat et Vulnérabilités



Profil climatique de BasRoche

Climat océanique dégradé à tendance continentale vers l'intérieur

Températures moyennes (normale 1991-2020)

Janvier	6,2°C	Hiver doux (influence océanique)
Avril	12,8°C	Printemps précoce
Juillet	21,4°C	Été chaud
Octobre	14,1°C	Automne tardif
Année	13,6°C	+1,2°C vs 1961-1990

Extrêmes observés (records)

Record chaleur absolu	43,2°C	juillet 2019 • Garenne
Record canicule 2025	41°C	5 jours consécutifs • 17-21 juillet
Sécheresse 2022	72 jours	sans pluie significative • juin-août
Gel tardif 2021	-8°C	avril • dégâts agricoles

Précipitations annuelles

- Moyenne annuelle : 820 mm
- Répartition : automne-hiver dominant
- Sécheresses estivales récurrentes
- Déficit hydrique juillet-août : -40%
- Épisodes orageux violents en hausse

Gradient territorial

 Littoral	Doux, ventilé, humide Risque submersion
 Plaines	Continental, amplitude + RGA
 Arrière-pays	Frais, amplitude forte Gel + chaleur extrême
 Métropole	Îlot chaleur urbain +2 à 4°C vs rural

 17 juillet 2025 : 41°C pour le 5ème jour consécutif — l'été qui a tout changé (cf. storytelling)

Sources : Météo-France, données adaptées centre-ouest France

Trajectoire climatique : vers +4°C en 2100

Projections TRACC (Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique)

Hausse des températures moyennes

1961-1990 12,4°C Référence	1991-2020 13,6°C +1,2°C	2030 14,5°C +2,1°C	2050 15,8°C +3,4°C	2100 16,4°C +4,0°C
---	--------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Évolution des jours de canicule (Tmax > 35°C)

1990-2010 12 jours/an Référence historique	2015-2020 28 jours/an +133%
---	--

Autres évolutions projetées à 2050

Nuits tropicales (>20°C)	5 → 35/an	×7
Jours de gel	45 → 20/an	÷2
Précipitations été	-20%	Sécheresse
Événements extrêmes	+40%	Intensité

Conséquences pour le territoire

🏠 LOGEMENT

- Surchauffe des bâtiments anciens
- Explosion sinistralité RGA (+44%)
- Accélération recul trait de côte

👥 POPULATION

- Mortalité canicule : 75% chez 75+ ans
- 262 000 personnes très vulnérables
- Précarité énergétique aggravée

💰 ÉCONOMIE

- Tourisme : pics et creux plus marqués
- Agriculture : stress hydrique chronique

Sources : DRIAS, Météo-France, GIEC AR6, PNACC3 trajectoire TRACC

Canicules : données détaillées

La région BasRoche fait partie des territoires les plus exposés aux vagues de chaleur

Évolution des températures extrêmes

1990-2010

12 jours

Moyenne canicule/an

2015-2020

28 jours

+133%

Vulnérabilité du parc logement

2023

47 jours

Record absolu

2050 (proj.)

60-80 jours

Scénario TRACC

Impact sanitaire documenté

Été 2023	5 000+	décès France (73% pop. touchée)
Été 2024	3 711	décès France attribuables chaleur
BasRoche 2022-23	127	décès estimés région
2014-2022 France	33 000	décès cumulés chaleur

Population vulnérable chaleur

- 75% des décès chez les 75+ ans
- 70% des décès hors périodes canicule officielles
- Risque accru : isolés, malades chroniques, sans clim

Logements sans protection solaire :
410 000 (50% du parc)

Logements non climatisés :
750 000 (92% du parc)

Logements sous toiture mal isolée :
280 000 (34%)

Le département de BasRoche fait partie de la liste des territoires vulnérables aux canicules (carte Santé publique France)

Sources : Santé publique France, bilans canicule 2023-2024, Météo-France projections TRACC, températures intérieures mesurées : jusqu'à 31°C lors des pics 2023

Impact sanitaire des vagues de chaleur

BasRoche fait partie des territoires les plus exposés (carte Santé publique France)

Données nationales France

Été 2023	5 000+ décès	73% population touchée
Été 2024	3 711 décès	3 vagues successives
2014-2022	33 000 décès cumulés	Tendance haussière

Estimation BasRoche

Été 2022-2023 : 127 décès estimés
Juillet 2025 : données en cours

3 décès suspects EHPAD Roche-Maritime
(cités dans le storytelling)

Profil des personnes décédées

75 ans et plus	75%	198 000 pers. à BasRoche
Personnes isolées	68%	284 000 ménages seuls
Pathologies chroniques	82%	Cardiovasculaire, respiratoire
Logement inadapté	61%	Sans clim ni protection solaire

Vulnérabilité du parc logement

Sans protection solaire :
410 000 logements (50%)

Sans climatisation :
750 000 logements (92%)

Sous toiture mal isolée :
280 000 logements (34%)

Températures mesurées 2023 :

**⚠ Point crucial : 70% des décès surviennent HORS périodes de vigilance canicule officielle.
La chaleur tue aussi en dehors des épisodes extrêmes, notamment dans les logements mal adaptés.**

Sources : Santé publique France, bilans canicule 2023-2024, INSEE (données adaptées)

Retrait-Gonflement des Argiles : données détaillées

Données nationales (France)

10,4 millions

maisons individuelles
exposées

1,5 Md€/an

sinistralité moyenne 2018-
2022

3 Md€

sinistres 2022 (record)

16 500 €

coût moyen par sinistre

Données BasRoche

Sous-sol argileux

62%

du territoire

Logements aléa fort

289 000

36% du parc

Sinistres 2018-2023

8 400

dossiers Cat-Nat

Coût cumulé

340 M€

sur 5 ans

Délai indemnisation

18 mois

en moyenne

Projections 2050 (CCR / TRACC)

+44% de sinistralité
scénario trajectoire +4°C

Coût cumulé 2025-2050 :
≈ 2 Md€ pour BasRoche
(si aucune action préventive)

Cadre réglementaire récent

- Ordonnance n°2023-78 du 8 février 2023 : réforme indemnisation catastrophes naturelles
- Décret n°2024-82 du 5 février 2024 : précisions modalités
- Expérimentation prévention RGA depuis octobre 2025 dans 11 départements pilotes (dont Roche-Maritime)

Sources : France Assureurs, CCR, BRGM Géorisques, Groupama, Légifrance

RGA à BasRoche : diagnostic territorial

62%

sous-sol argileux

289 000

logements aléa fort

8 400

sinistres 2018-2023

340 M€

coût 5 ans

Exposition par département

Département	% argile	Niveau	Logements exposés	Caractéristique
Deux-Vals	78%	Zone haute	152 000 logements	Plaines argileuses
Garenne	71%	Zone haute	89 000 logements	Arrière-pays
Estuaire	54%	Zone moyenne	38 000 logements	Métropole épargnée centre
Roche-Maritime	31%	Zone variable	10 000 logements	Littoral sableux/argileux

🔍 Focus : Saint-Julien-des-Argiles

Commune emblématique du cas (storytelling) :

- 2 800 habitants, arrière-pays Garenne
- 70 familles touchées (cité dans le récit)
- 180 maisons fissurées depuis 2018
- Mairie elle-même fissurée (bâtiment 1956)
- Certains habitants dorment dans leur voiture

🔍 Focus : 3 communes de l'estuaire

Mentionnées par Philippe Moureau :

- Maisons « qui bougent de plusieurs centimètres par an »
- Colmatage insuffisant
- Question de la relocalisation posée
- Vézance-Estuaire : Alain Frémont inquiet

Sources : BRGM Géorisques, données Cat-Nat, storytelling cas (cohérence vérifiée)

Risques littoraux : érosion et submersion

180 km

de côte

62 000

logements zone inondable

8 500

menacés horizon 2050

50 cm/an

recul moyen érosion

Les 3 phénomènes en jeu

Érosion côtière

Recul progressif du trait de côte par action mécanique des vagues, vent, courants. Irréversible.

Submersion marine

Inondation temporaire par la mer lors de tempêtes, surcotes. Événementiel mais récurrent.

Montée des eaux

Élévation du niveau moyen de la mer : +20 cm depuis 1900, +50 cm à +1 m attendus en 2100.

Secteurs les plus exposés

Côte sableuse nord	Érosion active 80 cm/an	35 km
Estuaire Vézance	Submersion + érosion	25 km
Marais arrière-littoral	Salinisation, tempêtes	40 km
Falaises sud	Éboulements ponctuels	15 km

Focus : Port-Doré (storytelling)

Station balnéaire, maire Nadia Belkacem :

- 8 000 habitants permanents / 25 000 en été
- 23% résidences secondaires/meublés
- Chaleur + mal-logement des permanents
- Tension tourisme vs adaptation
- Plan climat local, mais manque de moyens

⚠ Enjeu résidences secondaires

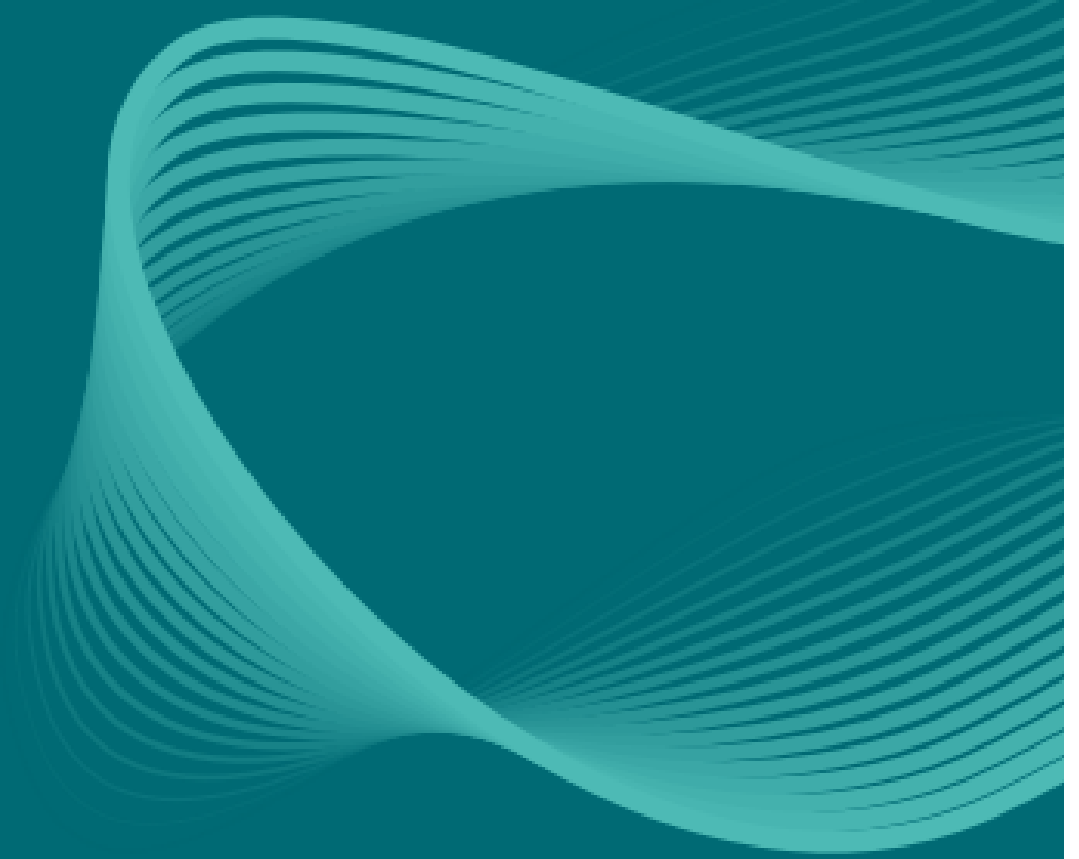
Sur le littoral de Roche-Maritime :

- 23% du parc en rés. secondaires/meublés
- Propriétaires « ne voient pas l'intérêt d'investir pour 3 mois de location »
- Logements vides mais climatisés
- Manque de logements pour permanents

Sources : Cerema, BRGM, Observatoire du littoral, GIEC projections niveau mer

VOTRE TERRITOIRE

Logement



Le parc de logements : vue d'ensemble

812 000

résidences principales

67%

construits avant 1975

72%

maisons individuelles

14%

logement social

Répartition par type de logement

Maisons individuelles	585 000	72%	Exposition forte RGA
Appartements	227 000	28%	Surchauffe urbaine
dont collectif privé	145 000	18%	Copropriétés vieillissantes
dont HLM/social	82 000	10%	Rénovation en cours

Autres catégories de logements

Résidences secondaires	143 000	15%	Surtout littoral
Logements vacants	73 000	7,5%	Potentiel réhabilitation
Meublés touristiques	28 000	3%	Pression sur permanents

Statut d'occupation

Propriétaires occupants	61%	495 000
Locataires parc privé	25%	203 000
Locataires HLM	14%	114 000

Le logement social (114 000 logements)

Habitat Social BasRoche : 38 000 logements
(1er bailleur, DG François Martinet)

Autres bailleurs publics : 46 000 logements
Bailleurs privés conventionnés : 30 000

Taux de vacance HLM : 4,2%

Sources : INSEE RP 2021, Filocom, RPLS (données adaptées, cohérence storytelling)



Ancienneté et état du parc

67% du parc construit avant la première réglementation thermique (RT 1974)

Répartition par époque de construction

Époque	Nombre	%	Type	Performanc
Avant 1919	122 000	15%	Bâti ancien, pierres	Isolation quasi nulle
1919-1945	65 000	8%	Entre-deux-guerres	Confort minimal
1946-1974	357 000	44%	Reconstruction, 30 Glorieuses	Béton, pas d'isolation
1975-1990	130 000	16%	Premières RT	Isolation légère
1991-2005	89 000	11%	RT 1988/2000	Isolation moyenne
Après 2005	49 000	6%	RT 2005/2012/RE2020	Performant

Performance énergétique (DPE)

A	49 000	6%	Performant
C	422 000	52%	Moyen
E	179 000	22%	Énergivore
F-G	162 000	20%	Passoires

⚠ 341 000 passoires (E, F, G)

Vulnérabilités croisées (données Marc Delaunay, storytelling)

Zone RGA forte
289 000 (36%)

Sans protection
solaires
416 000 (50%)

Cumul RGA + sans
protection
145 000 (18%)

Zone inondable
62 000 (7,6%)

Sources : INSEE, ADEME base DPE, BRGM Géorisques (données adaptées)

Problématiques de logement identifiées

1

Mal-logement thermique

341 000 passoires énergétiques (E, F, G). Inconfort hiver ET été. Factures énergétiques insupportables pour 18% des ménages.

2

Vulnérabilité climatique

145 000 logements cumulent RGA + absence protection solaire. Non conçus pour extrêmes actuels. Sinistres en explosion.

3

Tension littoral

23% résidences secondaires/meublés sur la côte. Pression sur logements permanents. Prix inaccessibles pour locaux.

4

Vieillissement du parc

38 000 logements Habitat Social BR vieillissants. Besoin rénovation massive. Financements insuffisants (cf. F. Martinet).

5

Inadaptation aux seniors

28% de +65 ans, majorité propriétaires de maisons anciennes. Pas de moyens pour travaux. Risque isolement + chaleur.

6

Construction neuve

Patrick Leroy (Océane Promotion) : « +15-20% fondations profondes ». Tension normes vs accessibilité financière.



Un diagnostic des risques climatiques du parc logement a permis de récolter les données suivantes

1) Retrait-Gonflement des Argiles (RGA)

- 62% du sous-sol en argiles gonflantes
- 289 000 logements en zone d'aléa fort (36%)
- 8 400 sinistres déclarés 2018-2023
- Coût cumulé : 340 M€ (coût moyen 16 500€)
- Projection +44% sinistralité à 2050 (CCR)

2) Vagues de chaleur et canicules

- 47 jours de canicule en 2023 (vs 12 jours 1990-2010)
- Projection 60-80 jours/an à horizon 2050
- 127 décès attribuables chaleur 2022-2023
- 75% des décès chez les 75 ans et plus
- 410 000 logements sans protection solaire (50%)

3) Risques littoraux et submersion

- 180 km de côte exposée
- 62 000 logements en zone inondable (7,6%)
- 8 500 logements menacés horizon 2050
- Érosion côtière active (recul moyen 50cm/an)
- 23% de résidences secondaires sur le littoral

Sources : BRGM Géorisques, CCR, Santé publique France, Cerema, données 2023-2024

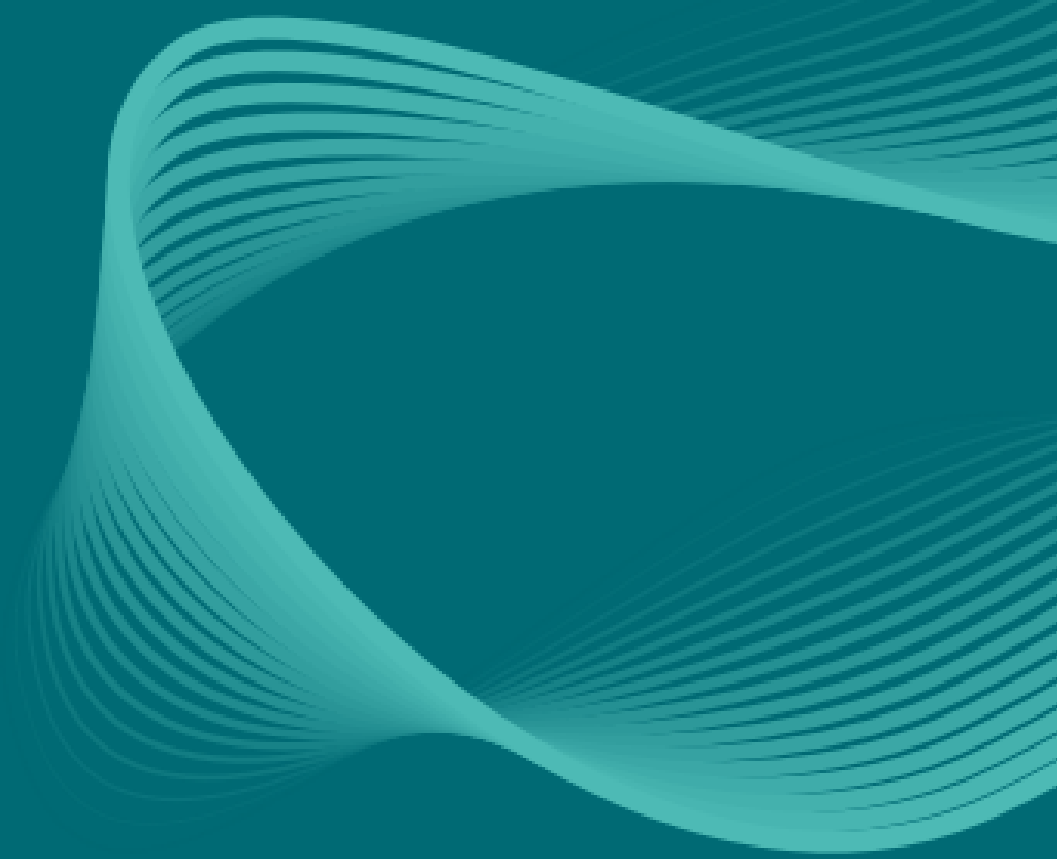
Les 3 scénarios d'adaptation considérés

SCÉNARIO A Bouclier territorial	SCÉNARIO B Transitions ciblées	SCÉNARIO C Alliance des acteurs
725 M€	485 M€	325 M€
• Rénovation massive du parc • Tous territoires adaptés • 45 000 logements ciblés • -40% sinistralité RGA • Effort État + Région	• Adaptation différenciée • Relocalisation 2 communes • Concertation approfondie • Renaturation zones exposées • Acceptation difficile	• Contrats avec collectivités • 10 territoires pilotes • Innovation locale • Capitalisation expériences • Inégalités possibles
« Personne n'est laissé de côté »	« Choix difficiles, avenir durable »	« Chaque territoire invente »

Source : adaptation des scénarios ADEME Transition(s) 2050

VOTRE TERRITOIRE

Mobilités et économie



Se déplacer à BasRoche

Parts modales domicile-travail

Voiture (conducteur)	72%	Dépendance forte
Transports en commun	8%	Métropole surtout
Marche à pied	9%	Centres-villes
Vélo	3%	En progressi
Covoiturage	4%	Sous-développ
Autres (2 roues, etc.)	4%	-

Précarité mobilité

Ménages sans voiture	12%	97 000 ménages
Précarité carburant	16%	Taux effort > 10%
Zones blanches TC	45%	Pas de bus à < 500m
Distance domicile-travail	18 km	Moyenne région

 **Lien logement : étalement urbain = distances accrues + dépendance voiture + vulnérabilité énergétique**

Infrastructures de transport

-  **Ferroviaire**
- 1 LGV (Paris-Bordeaux via Vézance)
 - 3 lignes TER régionales
 - 42 gares et haltes
-  **Routier**
- 2 autoroutes (A10, A83)
 - 4 nationales structurantes
 - 8 500 km de routes départementales

Transition mobilité

-  **Véhicules électriques**
- 1,8% du parc auto (France : 2,5%)
 - 450 bornes publiques installées
 - Objectif 2030 : 2 500 bornes
-  **Vélo**
- 320 km de pistes cyclables
 - 3 véloroutes structurantes
 - Schéma cyclable régional 2025-2035

Sources : INSEE RP 2021, Cerema, SDES (données adaptées)

Produire et consommer à BasRoche

42 Md€

PIB régional

22 600 €

PIB/habitant

720 000

emplois

9,8%

taux chômage

Répartition de l'emploi par secteur

Services (tertiaire)	65%	468 000	Santé, commerce
Industrie	12%	86 000	Agroalimentaire, mécanique
Construction/BTP	7%	50 000	Potentiel adaptation
Agriculture	5%	36 000	Polyculture, élevage, viti
Tourisme	11%	80 000	Saisonnier

Filière construction/rénovation

- 4 200 entreprises du bâtiment
- 50 000 emplois (salariés + artisans)
- Construction neuve : 6 500 logements/an
- Rénovation : 18 000 chantiers/an

→ Capacité absorption plan massif ?
(question soulevée par Marc Delaunay)

Focus tourisme (enjeu majeur)

- 12% du PIB régional (5 Md€/an)
- 45 000 emplois directs saisonniers
- 28 millions de nuitées/an
- Concentration littorale (75%)

⚠ Vulnérabilités :

- Dépendance météo estivale
- Pression sur logements permanents
- Consommation eau pic été

Acteurs clés construction

Océane Promotion (Patrick Leroy) :

- 1er promoteur régional
- 800 logements/an
- Opposition aux normes nouvelles
- « +15-20% fondations profondes »

→ Lobbying actif contre contraintes RGA

Sources : INSEE, CCI, FFB, storytelling cas (données adaptées)

Consommation énergétique et émissions

Consommation énergétique finale

Résidentiel	35%	6,2 TWh	1er poste
Transports	32%	5,7 TWh	Dépendance pétrole
Tertiaire	18%	3,2 TWh	Climatisation +
Industrie	12%	2,1 TWh	En baisse
Agriculture	3%	0,5 TWh	Irrigation

Émissions de GES

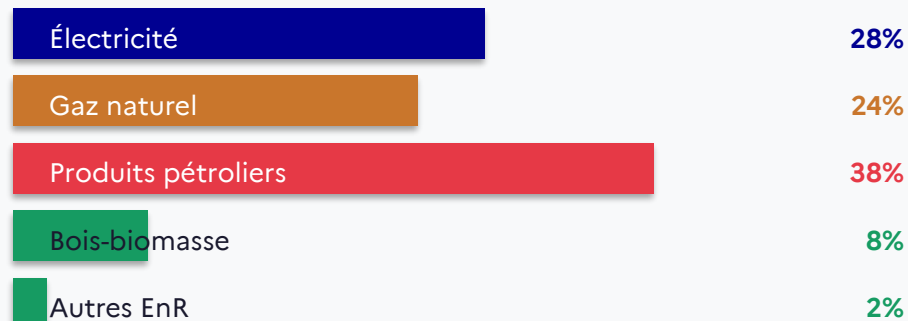
Total annuel

14,2 MtCO₂eq

7,6 t/hab (France : 6,8)

Transports	35%
Résidentiel-tertiaire	28%
Agriculture	22%
Industrie	15%

Mix énergétique consommé



Précarité énergétique (logement)

- 18% des ménages en précarité (taux d'effort énergétique > 10%)
 - 146 000 ménages concernés
 - Corrélation forte : passoires + pauvreté
 - Cumul hiver (chauffage) + été (clim)
- = Double vulnérabilité climatique

🎯 Objectifs SRADDET BasRoche : -40% émissions GES en 2030 (vs 2015) • -75% en 2050 • 32% EnR dans conso finale en 2030
→ Rénovation logements = levier majeur (28% des émissions = résidentiel-tertiaire)

VOTRE ORGANISATION DREAL de Bas Roche

DREAL BasRoche

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est un service déconcentré de l'État, placé sous l'autorité du préfet de région. Elle met en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, d'aménagement, de logement et de transports.

Chiffres clés DREAL BasRoche

55

agents DREAL

68

agents DDT(M)

4

départements

812 000

logements suivis

5 missions principales en matière de logement et habitat

- 1 Animation territoriale** Coordination des acteurs, déclinaison régionale du PNACC3, secrétariat du CRHH
- 2 Élaboration de doctrine** Guides méthodologiques adaptation, articulation risques-habitat-urbanisme
- 3 Planification** Contribution au SRADDET, avis sur PLH/PLU/SCoT, cohérence territoriale
- 4 Instruction et contrôle** Financement logement social, suivi engagements bailleurs, ANAH
- 5 Observation** Données parc logements, besoins, construction neuve, rénovation énergétique

Source : Décret n°2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des DREAL

Organigramme DREAL BasRoche

PRÉFÈTE DE RÉGION
Catherine MORVAN

DIRECTION DREAL
Marie-Hélène CASTEX
Adjoint : Philippe MOUREAU

PÔLE
Aménagement
Logement Urbanisme

25 agents
Chef : Solène VIGIER

PÔLE
Transition
Écologique Énergie

18 agents
Chef : Thomas BERNAT

PÔLE
Risques
Naturels

12 agents
Chef : Marc DELAUNAY

Directions Départementales des Territoires (et de la Mer)

DDT Roche-Maritime
22 agents
Littoral, risques submersion

DDT Deux-Vals
18 agents
Rural, RGA, agriculture

DDT Garenne
14 agents
Arrière-pays, montagne

DDTM Estuaire
14 agents
Estuaire, portuaire

Total : 55 agents DREAL + 68 agents DDT(M) = 123 agents État sur le logement

Catherine MORVAN — Préfète de région

Catherine Morvan, 58 ans, est préfète de la région BasRoche depuis deux ans. Énarque promotion Simone Veil, elle a fait l'essentiel de sa carrière dans l'administration territoriale : sous-préfète en Bretagne, directrice de cabinet en préfecture de région, puis préfète de département dans l'Est.

PROFIL : Femme de dossiers autant que de terrain, elle est réputée pour son exigence et sa capacité à arbitrer vite. Elle entretient des relations fluides avec les élus locaux mais ne cède pas sur les principes de l'État. Son bureau est tapissé de cartes IGN ; elle connaît par cœur les fragilités de chaque bassin de vie.

POSITION : Elle a fait de la prévention des risques une priorité dès son arrivée, alertée par les épisodes caniculaires successifs. Elle attend de la DREAL des propositions concrètes et chiffrées. Elle déteste les rapports qui « décrivent sans conclure ».

CITATION : « Je veux savoir ce qu'on fait dans les 18 prochains mois, pas ce qu'on pourrait faire dans 30 ans. L'État ne peut pas se contenter de constater. »

RÔLE DANS LE CAS : Destinataire finale de la note. C'est elle qui présentera la position de l'État au ministre. Elle veut « une approche hybride » et « du concret dans les 6 mois ».

Marie-Hélène CASTEX — Directrice DREAL

Marie-Hélène Castex, 52 ans, dirige la DREAL BasRoche depuis quatre ans. Ingénieure des Ponts de formation, elle a exercé dans plusieurs DREAL avant d'obtenir ce poste de direction. Elle connaît parfaitement les rouages de l'administration environnementale.

PROFIL : Technicienne rigoureuse, elle défend une vision systémique des politiques publiques. Elle insiste sur la nécessité de croiser les enjeux (climat, logement, urbanisme, risques) plutôt que de les traiter en silos. Depuis quinze ans qu'elle travaille sur les risques naturels, elle a vu venir la crise.

POSITION : Elle a fait réaliser le diagnostic qui sert de base au cas. Elle est convaincue que le PNACC3 représente une opportunité de mobiliser des moyens inédits. Elle gère « le politique » et supervise l'équipe.

CITATION : « On a un parc de logements vieillissant, exposé au RGA, à la chaleur et parfois aux deux. On a des moyens limités, des acteurs dispersés et maintenant une commande politique. »

RÔLE DANS LE CAS : Elle supervise la rédaction de la note stratégique et arbitre entre les options présentées par son équipe. Elle « éclaire les choix » sans les faire à la place des décideurs.

L'équipe rapprochée de la DREAL

Philippe MOUREAU

Adjoint à la directrice

Ancien de la DDT de Charente, il connaît le terrain comme sa poche. Il a sillonné la région pour le diagnostic.

Mission : pilote le diagnostic, consultations terrain (bailleurs, promoteurs, élus, associations).

Citation : « J'ai trois communes dans l'estuaire où les maisons bougent de plusieurs cm/an. »

Solène VIGIER

Cheffe pôle Logement (25 agents)

Ingénieure ITPE, jongle entre rénovation énergétique et contentieux urbanisme.

Mission : Élaboration des 3 scénarios (Bouclier 725M€, Transitions 485M€, Alliance 325M€).

Citation : « La préfète veut une approche hybride, et là, je sèche. »

Marc DELAUNAY

Responsable pôle Risques (12 agents)

Croule sous les demandes d'expertise. A croisé les bases RGA, Filocom et DPE.

Mission : Compilation données, cartographie vulnérabilités croisées.

Découverte clé : « 145 000 logements cumulent RGA + absence protection solaire. »

Ressources humaines DREAL BasRoche

Répartition par catégorie (55 agents DREAL)

Catégorie	Effectifs	Part
Catégorie A+ (direction)	3	5%
Catégorie A (encadrement)	18	33%
Catégorie B (techniciens)	22	40%
Catégorie C (administratifs)	12	22%

Compétences clés mobilisables

Urbanisme réglementaire	12 agents	PLU, SCoT, permis
Financement logement	8 agents	ANAH, LLS, PLUS/PLAI
Risques naturels	10 agents	RGA, inondation, PPR
Transition énergétique	7 agents	RE2020, rénovation
Observation territoriale	5 agents	Données, SIG, indicateurs

Données sociales

- Âge moyen : 47 ans (contre 44 ans fonction publique État)
- Taux de féminisation : 52%
- Ancienneté moyenne : 12 ans
- Taux d'absentéisme : 5,2% (2024)
- Taux de télétravail : 2,1 jours/semaine en moyenne
- Départs retraite prévus 2025-2030 : 8 agents (15%)

⚠ Tensions RH identifiées

- Sous-effectif chronique pôle Logement (-3 ETP)
 - Difficultés de recrutement ingénieurs (concurrence privé)
 - Turnover élevé catégorie B (20% sur 3 ans)
 - Besoins formation adaptation climatique non couverts
 - Charge de travail pics de crise (canicule, RGA)
- Besoin estimé : +7 ETP pour mission PNACC3

Source : Bilan social DREAL BasRoche 2024 (fictif)

Informations financières

Budget logement-habitat en région BasRoche

Crédits disponibles (2025)

Source	Montant	Destination
Crédits État BOP 135 (ANAH)	32 M€/an	Rénovation énergétique
Crédits État BOP 109	16 M€/an	Logement social neuf
Fonds Barnier (prévention)	12 M€/an	RGA, submersion
FEDER transition écologique	85 M€	2021-2027, soit 12 M€/an
Crédits Région habitat	22 M€/an	Co-financement rénovation
Action Logement	18 M€/an	Salariés, zones tendues
TOTAL ANNUEL	≈112 M€	

Besoins estimés PNACC3

Scénario ambitieux sur 5 ans :

- Rénovation adaptative : 420 M€
- Prévention RGA : 120 M€
- Accompagnement relocalisation : 90 M€
- Ingénierie territoriale : 35 M€

TOTAL : 665 M€ soit 133 M€/an

ÉCART ANNUEL

-21 M€/an
soit -105 M€ sur 5 ans

💡 Ratio coût-bénéfice PNACC3 : 1€ investi en prévention = 8€ économisés en réparation (source : rapport PNACC3, Cerema)

Sources : PLF 2025, ANAH, Fonds Barnier, FEDER, Région BasRoche (fictif)

Acteurs et gouvernance territoriale

ÉTAT	Préfecture, DREAL, DDT(M) Cadre, financement, contrôle
RÉGION	Conseil régional SRADDET, co-financement
DÉPARTEMENTS	4 conseils départementaux Solidarité, FSL, PDALHPD
INTERCOMMUNALITÉS	12 EPCI dont 2 agglos PLH, PLUi, aménagement
COMMUNES	287 communes Permis, urbanisme, proximité

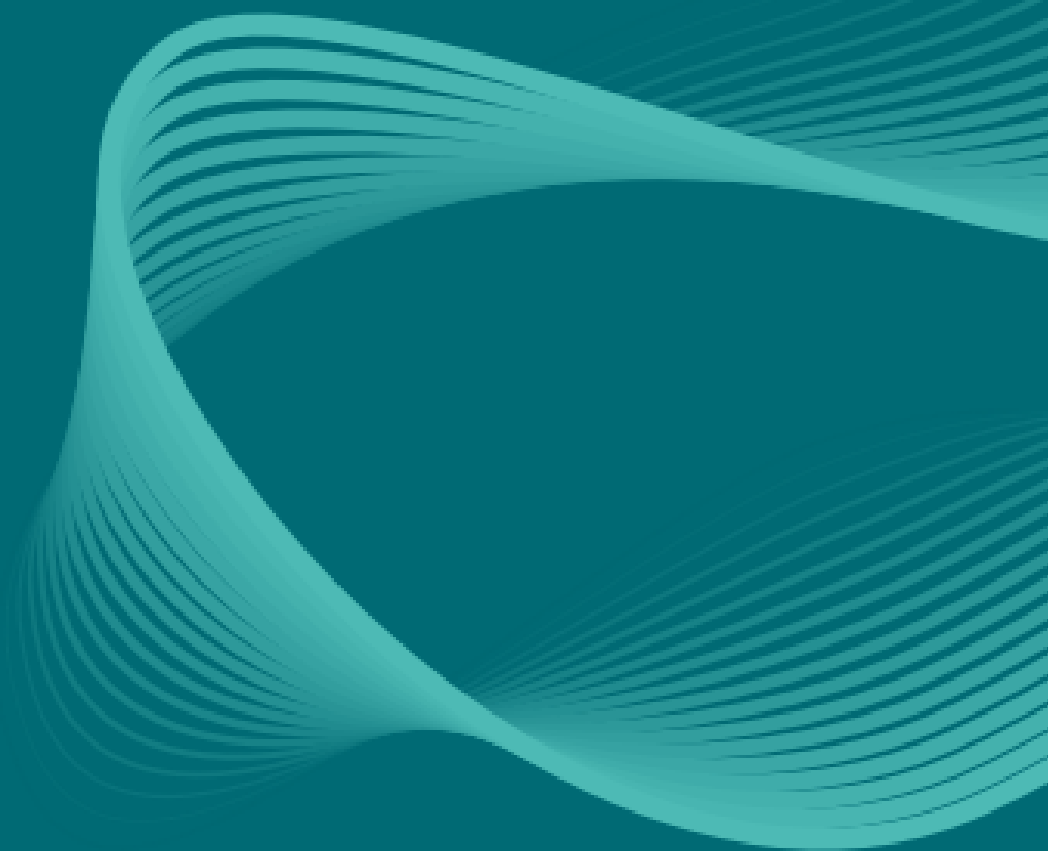
Instances de gouvernance

CRHH	Comité régional habitat-hébergement	Trimestriel
CDAC	Commission accessibilité	Mensuel
CODERS T	Risques sanitaires	Ad hoc
CLE SAGE	Commission locale eau	2x/an
CDNPS	Nature et paysages	Mensuel

Partenaires opérationnels clés

ANAH Aides rénovation	ADIL Info juridique	ADEME Transition énergie	Cerema Expertise technique	Action Logement Financement	Bailleurs sociaux 114 000 logements
---------------------------------	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---

POLITIQUE DE LOGEMENT ET CONSTRUCTION



LOI CLIMAT ET RÉSILIANCE

2021, ACTUALISÉE
2026



Loi n°2021-1104 du 22 août 2021

Objectif : ancrer l'écologie dans notre société, -40% émissions GES d'ici 2030.

Volet « Se loger » (Titre IV)

Rénovation énergétique obligatoire : interdiction de location des passoires thermiques (G dès 2025, F dès 2028, E dès 2034).

Audit énergétique obligatoire pour vente de logements F et G.

Gel des loyers des passoires thermiques depuis août 2022.
Objectif de rénovation du parc tertiaire public.

Volet « Aménagement » (Titre III)

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050.

Division par 2 du rythme d'artificialisation d'ici 2031.

Intégration dans SRADDET, SCoT et PLU.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-dorientation-des-mobilites>

RE2020 et RE2025 Réglementation Environnementale

Source : rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr

RE2020 (1er janvier 2022) Réglementation environnementale pour les constructions neuves, succédant à la RT2012.

3 objectifs principaux :

- Sobriété énergétique : Bbio -30% vs RT2012.
- Décarbonation : analyse cycle de vie sur 50 ans, matériaux biosourcés encouragés.
- Confort d'été : indicateur DH (degrés-heures d'inconfort) plafonné.

Trajectoire progressive avec seuils renforcés en 2025, 2028 et 2031.

RE2025 (en vigueur depuis le 1er janvier 2025)

- Seuils carbone abaissés de 15 à 17% : – IC Construction maison individuelle : 530 kg CO₂/m² (vs 640) – IC Énergie : 260 kg CO₂/m²/an (vs 560)
- Matériaux biosourcés privilégiés : bois, chanvre, ouate de cellulose, laine de bois.
- Pompe à chaleur quasi-systématique (9 maisons sur 10).
- Extension juillet 2025 : hôtels, commerces, crèches, EHPAD, enseignement supérieur.
- Prochains jalons : 475 kg CO₂/m² en 2028, 415 kg en 2031.

MaPrimeRénov' Aides à la rénovation 2020-2025

MaPrimeRénov' (depuis 2020) Dispositif principal d'aide à la rénovation énergétique, géré par l'Anah. Budget 2026 : 3,6 milliards d'euros (objectif : 120 000 rénovations d'ampleur + 150 000 par geste).

Parcours Rénovation d'ampleur (Parcours accompagné)

- Réservé aux logements classés E, F ou G au DPE.
- Plafonds de dépenses 2026 (revus à la baisse) : – 30 000 € HT pour un saut de 2 ou 3 classes DPE. – 40 000 € HT pour un saut de 3 classes ou plus.
- Jusqu'à 32 000 € d'aides selon revenus et performance atteinte.
- Mon Accompagnateur Rénov' obligatoire.

Parcours par geste (travaux ciblés)

- Aides forfaitaires selon revenus (catégories Bleu, Jaune, Violet, Rose).
- Depuis janvier 2026 : isolation des murs (ITI/ITE) et chaudières biomasse retirées du monogeste.
- Travaux encore éligibles : isolation toiture/combles, fenêtres, pompes à chaleur, poêles à bois, VMC, raccordement réseau de chaleur.

Évolutions 2025-2026 :

- Suspension mai-septembre 2025, réouverture progressive.
- Guichet rouvert le 23 février 2026 pour tous les ménages.
- Suppression du bonus sortie de passoire (+10%).
- Recentrage sur les rénovations globales performantes.

Autres dispositifs :

- Éco-PTZ : jusqu'à 50 000 € à taux zéro.
- CEE : enveloppe portée à 8 Md€ en 2026 (+27%).
- TVA réduite 5,5%.

LOI ELAN ÉVOLUTION DU LOGEMENT 2018

Loi ELAN (n°2018-1021 du 23 novembre 2018) Loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique. Toujours en vigueur, complétée par la loi 3DS (2022) et la loi Le Meur (2025).

Principales mesures (état 2026) :

- Restructuration des organismes HLM : regroupement effectif en 2021 (< 12 000 logements).
- Simplification des normes de construction (toujours en vigueur).
- Encadrement meublés touristiques : 120 jours/an max pour résidence principale — renforcé par la loi Le Meur (2025) qui donne plus de pouvoir aux copropriétés et communes.
- Sanctions alourdies : jusqu'à 10 000 €/logement pour propriétaires, 50 000 € pour plateformes.
- Lutte contre l'habitat indigne et marchands de sommeil : confiscation des biens, interdiction d'achat 10 ans.
- Transformation bureaux → logements facilitée (toujours en vigueur).
- Bail mobilité : 1 à 10 mois, sans dépôt de garantie (toujours en vigueur).

Encadrement des loyers :

- Expérimentation prolongée jusqu'en novembre 2026 (loi 3DS).
- Étendue aux DOM en 2025 (jusqu'en juin 2030).
- En vigueur à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Montpellier, et autres zones tendues.

Volet numérique :

- Carnet numérique du logement : obligatoire pour le neuf depuis 2020, étendu à tous les logements depuis 2025.
- Permis de construire dématérialisé obligatoire.

Source : legifrance.gouv.fr/loi-elan

LOI SRU LOGEMENT SOCIAL ARTICLE 55 2000, RÉVISÉE

Source : legifrance.gouv.fr/article-55-sru

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000)
Article 55 : obligation de logements sociaux pour les communes.

Seuils actuels (loi 3DS 2022) :

- 25% de logements sociaux dans communes >3 500 hab.
(agglomération >50 000 hab.).
- 20% dans les zones détendues.
- Pénalités financières en cas de non-respect.

Évolutions récentes :

- Loi 3DS (2022) : assouplissements pour certaines communes.
- Prise en compte logements intermédiaires.
- Contrats de mixité sociale État-communes.

BasRoche : 14% de logements sociaux (114 000 sur 812 000).

Habitat Social BasRoche : 38 000 logements (1er bailleur).

RÉGIME CAT-NAT INDEMNISATION RGA ORDONNANCE 2023 DÉCRET 2024

Source : legifrance.gouv.fr/ordonnance-2023-78

Ordonnance n°2023-78 du 8 février 2023
Réforme du régime d'indemnisation des
catastrophes naturelles.

Principales évolutions RGA :

- Élargissement critères reconnaissance Cat-Nat sécheresse.
- Prise en compte des dommages cumulés (multi-sinistres).
- Amélioration des délais de traitement des dossiers.
- Procédure d'expertise contradictoire créée.

Décret n°2024-82 du 5 février 2024 :

- Modalités de mise en œuvre précisées.
- Renforcement de la prévention dans les PLU.
- Obligation études géotechniques en zone à risque.

Fonds Barnier : 300 M€/an pour la prévention.
Chiffres : 10,4 M maisons exposées, 1,5 Md€/an sinistres.

DIRECTIVE EPBD PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (UE 2024/1275)

Source : eur-lex.europa.eu/directive-2024-1275

Directive (UE) 2024/1275 du 24 avril 2024
Energy Performance of Buildings Directive
(EPBD) révisée.

Objectifs majeurs :

- Parc immobilier à zéro émission d'ici 2050.
- Tous bâtiments neufs « zéro émission » dès 2030.
- Rénovation obligatoire des 15% de bâtiments les moins performants.

Mesures clés :

- Trajectoire nationale de rénovation contraignante.
- Passeport de rénovation pour chaque bâtiment.
- Installation solaire obligatoire sur bâtiments neufs (2027-2030).
- Fin des chaudières fossiles dans le neuf dès 2025.
- Suppression subventions chaudières fossiles d'ici 2025.

PACTE VERT EUROPÉEN RENOVATION WAVE VAGUE DE RÉNOVATION

Source : ec.europa.eu/renovation-wave

Renovation Wave Strategy (14 octobre 2020)
Stratégie européenne pour doubler le taux de rénovation.

Objectifs 2030 :

- Doubler le taux annuel de rénovation (de 1% à 2%).
- 35 millions de bâtiments rénovés en Europe d'ici 2030.
- Réduction de 60% des émissions GES du secteur bâtiment.

Priorités :

- Décarbonation du chauffage et climatisation.
- Lutte contre la précarité énergétique.
- Rénovation des bâtiments publics (écoles, hôpitaux...).
- Quartiers entiers plutôt que bâtiments isolés.

Intégré au paquet « Fit for 55 » : -55%
émissions GES 2030.

STRATÉGIE EUROPÉENNE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Source : climate-adapt.eea.europa.eu

Communication COM(2021) 82 du 24 février 2021
« Forger une Europe résiliente au changement climatique ».

4 axes prioritaires :

- Adaptation plus intelligente : données, modélisation, alerte.
- Adaptation plus systémique : tous secteurs, toutes politiques.
- Adaptation plus rapide : accélérer les actions concrètes.
- Coopération internationale : partage d'expériences.

Mesures pour le bâtiment :

- Intégration risque climatique dans normes de construction.
- Climate-proofing des infrastructures financées par l'UE.
- Plateforme Climate-ADAPT : partage de bonnes pratiques.

Enjeux : vagues de chaleur, inondations, RGA, feux de forêt.

TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE FINANCEMENT DURABLE

Source : eur-lex.europa.eu/taxonomie-2020-852

Règlement Taxonomie (UE) 2020/852
Classification des activités économiques «
durables ».

Critères pour le secteur bâtiment :

- Construction neuve : conso < 10% sous seuil national.
- Rénovation : amélioration d'au moins 30% performance.
- Acquisition : classe A ou B (DPE européen).

Impact sur le financement :

- Accès facilité aux « green bonds » et prêts verts.
- Obligations de reporting pour grandes entreprises.
- Orientation des investissements institutionnels.
- Critères ESG intégrés dans décisions bancaires.

Fonds : FEDER 2021-2027, Facilité pour la reprise,
FSC 2026.

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PNACC-3, 2025



- Plan stratégique pour **anticiper et adapter la France aux impacts du changement climatique** (+3 °C global prévu d'ici 2100, +4 °C en France).
- **52 mesures** et plus de 200 actions couvrant tous les secteurs (eau, agriculture, biodiversité, énergie, transports, santé, territoires).
- Objectifs principaux : **protéger les populations et territoires**, rendre les infrastructures et l'économie **résilientes**, et préserver la **biodiversité**.
- Favorise la **coordination entre État, collectivités, entreprises et citoyens** et l'intégration de l'adaptation dans toutes les politiques publiques.
- La **mesure 30** cible spécifiquement la **résilience des transports et mobilités**, en évaluant la vulnérabilité des infrastructures et en accompagnant les collectivités dans leurs plans de mobilité résilients.

Mesures concernant le logement et l'habitat

MESURE N°5

Protéger la population contre les désordres liés au RGA

- Renforcement prévention construction neuve
- Expérimentation 11 départements pilotes (oct. 2025)
- Réforme indemnisation Cat-Nat (ordonnance 2023-78)
- Fonds Barnier porté à 300 M€ (+75 M€)

MESURE N°9

Adapter les logements au risque de forte chaleur

- Intégration confort d'été dans RE2025
- Diagnostic obligatoire logements anciens
- Aides MaPrimeRénov' étendues rafraîchissement
- Formation filière bâtiment adaptation

MESURE N°30

Assurer la résilience des territoires exposés

- Fonds d'accompagnement recomposition spatiale
- Simplification procédures relocalisation
- Intégration PNACC3 dans SRADDET/SCoT/PLU
- Gouvernance territoriale renforcée

BAS ROCHE EN 2050

ELEMENTS DE PROSPECTIVE

LES 4 SCÉNARIOS ADEME

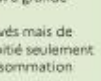
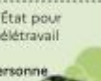
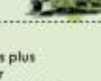
Les scénarios Ademe nous permettent de projeter nos efforts dans une optique « bas carbone ».

Rappel des 4 scénarios ADEME :

- S1 – Génération frugale : forte sobriété, baisse des consommations matérielles et énergétiques, relocalisation
- S2 – Coopérations territoriales : sobriété modérée, gouvernance locale forte, coopération entre acteurs
- S3 – Technologies vertes : priorité aux solutions technologiques, consumérisme “vert”, besoins en ressources élevés
- S4 – Pari réparateur : croissance forte, décarbonation tardive compensée par puits technologiques, forte pression ressources

SCÉNARIOS PROSPECTIFS DE L'ADEME

LA SOCIÉTÉ EN 2050

		S1 GÉNÉRATION FRUGALE		S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES		S3 TECHNOLOGIES VERTES		S4 PARI RÉPARATEUR	
MODES DE VIE	Société	- Recherche de sens - Frugalité choisie mais aussi contrainte - Préférence pour le local - Nature sanctuarisée		- Évolution soutenable des modes de vie - Économie du partage - Équité - Préservation de la nature inscrite dans le droit		- Plus de nouvelles technologies que de sobriété - Consommérisme « vert » au profit des populations solvables, société connectée - Les services rendus par la nature sont optimisés		- Sauvegarde des modes de vie de consommation de masse - La nature est une ressource à exploiter - Confiance dans la capacité à réparer les dégâts causés aux écosystèmes	Société
	Alimentation	- Division par 3 de la consommation de viande - Part du bio: 70 %		- Division par 2 de la consommation de viande - Part du bio: 50 %		- Baisse de 30 % de la consommation de viande - Part du bio: 30 %		Consommation de viande quasi-stable (baisse de 10 %), complétée par des protéines de synthèse ou végétales	Alimentation
	Habitat	- Rénovation massive et rapide - Limitation forte de la construction neuve (transformation de logements vacants et résidences secondaires en résidences principales)		Rénovation massive, évolutions graduelles mais profondes des modes de vie (cohabitation plus développée et adaptation de la taille des logements à celle des ménages)		- Déconstruction-reconstruction à grande échelle de logements - Ensemble des logements rénovés mais de façon peu performante: la moitié seulement au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)		- Maintien de la construction neuve - La moitié des logements seulement est rénovée au niveau BBC - Les équipements se multiplient, alliant innovations technologiques et efficacité énergétique	Habitat
	Mobilité des personnes	- Réduction forte de la mobilité - Réduction d'un tiers des km parcourus par personne - La moitié des trajets à pied ou à vélo		- Mobilité maîtrisée - 17 % de km parcourus par personne - Près de la moitié des trajets à pied ou à vélo		- Mobilités accompagnées par l'État pour les maîtriser: infrastructures, télétravail massif, covoiturage + 13 % de km parcourus par personne 30 % des trajets à pied ou à vélo		- Augmentation forte des mobilités + 28 % de km parcourus par personne - Recherche de vitesse 20 % des trajets à pied ou à vélo	Mobilité des personnes
ÉCONOMIE	Technique	- Innovation autant organisationnelle que technique - Règne des low-tech, réutilisation et réparation - Numérique collaboratif - Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux		- Investissement massif (efficacité énergétique, EnR et infrastructures) - Numérique au service du développement territorial - Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux		- Ciblage sur les technologies les plus compétitives pour décarboner - Numérique au service de l'optimisation - Les data centers consomment 10 fois plus d'énergie qu'en 2020		- Innovations tout azimut - Captage, stockage ou usage du carbone capté indispensable - Internet des objets et intelligence artificielle omniprésents: les data centers consomment 15 fois plus d'énergie qu'en 2020	Technique
	Gouvernance	- Décision locale, faible coopération internationale - Réglementation, interdiction et rationnement via des quotas		- Gouvernance partagée - Fiscalité environnementale et redistribution - Décisions nationales et coopération européenne - Reconquête démographique des villes moyennes - Coopération entre territoires - Planification énergétique territoriale et politiques foncières		- Cadre de régulation minimale pour les acteurs privés - État planificateur - Fiscalité carbone ciblée		- Soutien de l'offre - Coopération internationale forte et ciblée sur quelques Filières clés - Planification centralisée du système énergétique	Gouvernance
	Territoire	- Rôle important du territoire pour les ressources et l'action « Démétropolisation » en faveur des villes moyennes et des zones rurales		- Reconquête démographique des villes moyennes - Coopération entre territoires - Planification énergétique territoriale et politiques foncières		Métropolisation, mise en concurrence des territoires, villes fonctionnelles		Faible dimension territoriale, étalement urbain, agriculture intensive	Territoire
	Macro-économie	- Nouveaux indicateurs de prospérité (écarts de revenus, qualité de la vie...) - Commerce international contracté		- Croissance qualitative, « réindustrialisation » de secteurs clés en lien avec territoires - Commerce international régulé		- Croissance verte, innovation poussée par la technologie - Spécialisation régionale - Concurrence internationale et échanges mondialisés		- Croissance économique carbonée - Fiscalité carbone minimaliste et ciblée - Économie mondialisée	Macro-économie
ÉCONOMIE	Industrie	- Production au plus près des besoins 70 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage		- Production en valeur plutôt qu'en volume - Dynamisme des marchés locaux 80 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage		- Décarbonation de l'énergie 60 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage		- Décarbonation de l'industrie reposant sur le captage et stockage géologique de CO2 45 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage	Industrie

S1 GÉNÉRATION FRUGALE

BASROCHE EN 2050

Logement & habitat

Rénovation massive et rapide de 95% du parc (770 000 logements). Construction neuve quasi nulle (-80%). Transformation des 143 000 résidences secondaires et 73 000 logements vacants en résidences principales. Fin de l'étalement urbain.

→ **Leviers : ANAH renforcée, MaPrimeRénov' élargie, interdiction location passoires, bonus densification, moratoire artificialisation.**

Adaptation climatique

Forte priorité à l'adaptation passive : végétalisation extensive, rafraîchissement urbain naturel. Dés-imperméabilisation massive (50% surfaces). Gestion sobre de l'eau. Réduction drastique canicule urbaine.

→ **Leviers : Trames vertes obligatoires, renaturation sols, récupération eaux pluie, îlots de fraîcheur.**

Ressources & énergie

Consommation finale -55%. Déchets : 184 kg/hab/an (vs 530 aujourd'hui). Économie circulaire territoriale. 88% EnR dans le mix. Fin du gaz fossile. Précarité énergétique résorbée à <5%.

→ **Leviers : Tarification incitative, filières réemploi, compostage, autoconsommation collective.**

Mobilités

Réduction de 30% des km parcourus par personne. 50% des trajets à pied ou vélo. Déploiement massif pistes cyclables intercommunales. Fin de la dépendance automobile dans l'arrière-pays grâce à la relocalisation.

→ **Leviers : Schéma cyclable structurant, zones apaisées, redistribution espace public, aide vélo électrique.**

Aménagement & RGA

Très faible artificialisation, ZAN strict dès 2030. Densification douce des centralités. Reconquête arrière-pays avec services de proximité (<15 min). Relocalisation assumée des 8 500 logements menacés horizon 2050.

→ **Leviers : PLUi « proximité », moratoire permis zones RGA fort, accompagnement relocalisation.**

Gouvernance

Décisions locales, forte participation citoyenne. Quotas et réglementations contraignantes acceptées. Sobriété partagée. Coopération limitée mais solidarité de proximité.

→ **Leviers : Conventions citoyennes locales, budgets participatifs, conseils de quartier climat.**

Sobriété forte, rénovation massive, relocalisation assumée, adaptation systémique aux canicules et au RGA.

S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES

BASROCHE EN 2050

Logement & habitat

Rénovation massive mais progressive. 85% du parc rénové BBC. Cohabitation développée (taille logements adaptée aux ménages). Construction neuve modérée, mutualisée entre EPCI. Partage d'équipements.

→ **Leviers : Contrats intercommunaux rénovation, plateformes de cohabitation, OPAH multi-EPCI.**

Adaptation climatique

Gestion coordonnée canicule/inondation entre EPCI et communes. Usage raisonné sols. Trames vertes/bleues intercommunales. Plans canicule territoriaux avec accueil partagé.

→ **Leviers : Coopération DREAL  EPCI  communes  Département, plans intercommunaux.**

Ressources & énergie

Consommation finale -40%. Déchets : 320-363 kg/hab/an. Centres de tri mutualisés, ressourceries. Économie circulaire locale. Communautés énergétiques citoyennes. 86% EnR.

→ **Leviers : PCAET coordonnés, filières locales, recycleries intercommunales, autoconsommation.**

Mobilités

Réduction de 17% des km parcourus. Moitié des trajets actifs. Schéma directeur mobilités multi-communal : bus express, rabattement vélo vers lignes fortes. Mutualisation flottes véhicules.

→ **Leviers : Autorité organisatrice mobilités élargie, pôles d'échanges, tarification unique.**

Aménagement & RGA

Rééquilibrage villes-centres/bourgs/villages. Forte lutte contre étalement. ZAN proactive, reconversion foncière. Relocalisation concertée avec accompagnement social renforcé.

→ **Leviers : SCoT climat, PLUI coordonnés, observatoire foncier régional, fonds solidarité RGA.**

Gouvernance

Gouvernance multi-niveaux : région/EPCI/communes/citoyens. Forte implication associations et habitants. Ateliers citoyens, conseil intercommunal transition. Équité territoriale.

→ **Leviers : Conseil territorial climat, CLS climat, conventions citoyennes, budgets participatifs.**

Sobriété modérée, organisation territoriale, coopérations intercommunales et citoyennes, équité entre territoires.

S3 TECHNOLOGIES VERTES

BASROCHE EN 2050

Logement & habitat

Déconstruction-reconstruction à grande échelle. 50% logements rénovés BBC, 50% rénovation légère. Équipements high-tech : climatisation réversible, domotique, capteurs. Construction neuve maintenue avec normes RGA strictes.

→ **Leviers : Bonus technologie, labels performance, filière industrielle rénovation, smart building.**

Adaptation climatique

Dépendance aux systèmes techniques : climatisation, gestion active des eaux, micro-irrigation. Bâtiments intelligents avec régulation automatique. Alertes canicule par géolocalisation.

→ **Leviers : Équipement climatisation aidé, smart grids eau/énergie, applications alertes, EHPAD connectés.**

Ressources & énergie

Consommation finale -20% seulement. Déchets : 400-483 kg/hab/an. Filières industrielles recyclage haute performance. Data centers x10. Hydrogène vert. 70-81% EnR selon choix nucléaire.

→ **Leviers : Investissement recyclage, collecte intelligente, infrastructures hydrogène.**

Mobilités

Augmentation de 13% des km parcourus. Forte électrification (80% VE). Covoiturage optimisé par IA. Télétravail massif (3j/semaine). Infrastructures IRVE intercommunales. Hubs multimodaux connectés.

→ **Leviers : Plan IRVE massif, subvention VE, plateformes covoiturage, data mobilité temps réel.**

Aménagement & RGA

Métropolisation, mobilité quotidienne plus longue. Urbanisme autour axes transport. Fondations profondes systématiques zones RGA (+20% coût). Parkings relais périphériques.

→ **Leviers : Plan déplacements hiérarchisé, normes construction RGA, PLU orientés transport.**

Gouvernance

Gouvernance technico-administrative. Citoyenneté consultative via plateformes numériques. Pilotage par la donnée. Partenariats public-privé. État planificateur.

→ **Leviers : Plateformes participation, open data climat/mobilité, contrats innovation.**

Innovations technologiques, efficacité énergétique, accroissement déplacements, adaptation techno-intensive.

S4 PARI RÉPARATEUR

BASROCHE EN 2050

Logement & habitat

Construction neuve maintenue. 50% logements seulement rénovés BBC. Équipements énergivores (clim, chauffage...) multipliés. Sinistralité RGA explose (+44%) puis stabilisation par réparations lourdes.

→ **Leviers : Fonds réparation, assurances renforcées, reconstruction post-sinistre, urgence sociale.**

Adaptation climatique

Adaptation tardive mais technologique : climatisation massive, digues, pompes, micro-réseaux. Irrigation nationale forte. Gestion de crise réactive. Évacuations ponctuelles.

→ **Leviers : Plans canicule réactifs, équipements EHPAD, infrastructures lourdes anti-submersion.**

Ressources & énergie

Consommation finale quasi stable. Déchets très élevés : 500-530 kg/hab/an. Valorisation énergétique. Data centers x15. Captage CO₂ (BECCS, DACCS) indispensable. 70% EnR.

→ **Leviers : Industrialisation captage carbone, valorisation déchets, stratégies haute capacité.**

Mobilités

Augmentation de 28-39% des km parcourus. Déplacements rapides, motorisés, longue distance. Voies dédiées, bus express. Préparation crises réseau. Véhicules autonomes.

→ **Leviers : Infrastructures autoroutières, gestion flux temps réel, voies réservées covoiturage.**

Aménagement & RGA

Étalement urbain non maîtrisé, dépendance automobile. Densification tardive autour pôles services. Zones inondables requalifiées après sinistres. Artificialisation continue.

→ **Leviers : Plan anti-étalement a posteriori, zones refuge, relogement d'urgence.**

Gouvernance

Gouvernance centralisée, participation limitée. Communication de crise. Outils numériques d'alerte (canicule/inondation). État régalien. Tensions sociales sur inégalités.

→ **Leviers : Cellules crise préfectorales, alertes population, plans d'évacuation, mobilisation armée.**

Forte croissance déplacements, recours massif aux puits technologiques, adaptation réactive et curative.

NOTES

Week	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday	Sunday
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							
61							
62							
63							
64							
65							
66							
67							
68							
69							
70							
71							
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							
81							
82							
83							
84							
85							
86							
87							
88							
89							
90							
91							
92							
93							
94							
95							
96							
97							
98							
99							
100							

NOTES

NOTES



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cycle (S)

**CYCLE SUPÉRIEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

